



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/43
16 janvier 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 16 JANVIER 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉTHIOPIE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir une déclaration prononcée par le
Président en exercice du Conseil de salut national de la Somalie, M. Ali Mahdi
Mohamed, à l'issue de la troisième session du Conseil qui s'est tenue du 2 au
11 janvier 1998 à Addis-Abeba.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Duri MOHAMMED

ANNEXE

Déclaration prononcée par le Président en exercice du Conseil de salut national de la Somalie, M. Ali Mahdi Mohamed, le 12 janvier 1998, à l'issue de la troisième session du Conseil de salut national, tenue à Addis-Abeba

Le Conseil de salut national de la Somalie a tenu sa troisième session à Addis-Abeba du 2 au 11 janvier 1998.

La troisième session du Conseil s'est réunie à un moment où le processus de paix en Somalie est relancé et où de meilleures perspectives d'entente nationale se profilent clairement à l'horizon.

La réunion a constitué pour tous les délégués une excellente occasion d'aborder les questions essentielles liées au processus de réconciliation en Somalie et a noté avec satisfaction que toutes les couches de la société somalienne s'orientent de plus en plus vers la paix.

La réunion a examiné l'action menée par le Conseil de salut national depuis qu'il a été constitué, en soulignant qu'il importait de le voir continuer d'assumer son rôle de promoteur de la paix et de la réconciliation en Somalie tout en réaffirmant sa détermination inébranlable à réaliser les objectifs d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays.

La réunion a décidé à cet égard de proroger le mandat du Conseil de salut national jusqu'à la mise en place d'un gouvernement transitoire d'unité nationale.

Elle a également décidé à l'unanimité de maintenir et de renforcer l'unité et la cohésion du Conseil de salut national en tant qu'instance nationale de promotion de la paix et de la réconciliation dans l'ensemble du pays et oeuvrant pour rendre sa dignité au peuple somalien.

La réunion a évalué le rôle des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et leur a exprimé sa profonde gratitude pour les efforts inlassables qu'ils avaient déployés pour promouvoir la paix et la réconciliation en Somalie.

La réunion a noté avec une profonde satisfaction le rôle de premier plan que l'Éthiopie avait joué à cet égard pour exécuter le mandat de l'OUA et celui de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

La réunion a fait grand cas de l'appui que l'Éthiopie n'avait cessé d'apporter au Conseil de salut national pour parvenir à la réconciliation nationale et créer un gouvernement d'unité nationale pour pérenniser la paix et la stabilité en Somalie.

La réunion a jugé importante la continuité du rôle des pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, dont dépendaient, à son avis, le rétablissement de la paix en Somalie et la poursuite du processus de réconciliation lancé à Sodere (Éthiopie) au début de 1997.

La réunion a souligné que le processus de paix de Sodere constituait un tournant s'agissant de rassembler toutes les énergies et d'intégrer le processus de réconciliation en Somalie dans la politique nationale.

La réunion est convenue que, sans l'initiative et la contribution désintéressées de l'Éthiopie, il aurait été très difficile pour toutes les parties de remporter autant de succès dans ce domaine. Le Conseil de salut national rend donc hommage à l'Éthiopie de s'être mise, d'une façon authentique, soutenue et sincère, au service de la paix et d'avoir, depuis si longtemps, fait preuve d'un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

La réunion a souligné l'importance des pourparlers intersomaliens du Caire qui, avec la faction Alliance nationale somalie, ont abouti à la Déclaration du Caire, qui a permis au processus de réconciliation de se poursuivre sur une base concertée, faisant ainsi naître en Somalie un nouvel espoir de voir s'instaurer durablement la paix et le respect mutuel.

La réunion s'est déclarée prête à appliquer les dispositions de la Déclaration du Caire sur la Somalie, sous réserve de l'approbation et de l'acceptation par le groupe de Hussein Aideed des changements et modifications que le Conseil de salut national de la Somalie a apportés à la Déclaration du Caire lors de sa troisième session ordinaire tenus à Addis-Abeba.

La troisième session du Conseil de salut national de la Somalie engage instamment et fraternellement Mohamed Haji Ibrahim Igal à s'associer au processus de paix en cours et à la réalisation d'une réconciliation générale et durable en Somalie.

La réunion remercie vivement le Gouvernement égyptien des efforts énergiques qu'il a déployés pour persuader toutes les parties de s'asseoir à la table des négociations afin d'imprimer un nouvel élan au processus de réconciliation et d'accélérer le rétablissement de la paix en Somalie.

La réunion remercie l'Égypte du rôle qu'elle a joué dans la réunion du Caire pour renforcer et poursuivre le processus de paix en Somalie.

Il est indéniable que les efforts de l'Égypte ont complété ceux que l'Autorité intergouvernementale pour le développement a déployés pour que tous les partenaires de la paix en Somalie agissent de concert au mieux des intérêts de la région dans son ensemble et de la Somalie en particulier.

La réunion a reconnu que tous ces efforts, qui avaient trouvé leur expression dans le Mémorandum d'accord de Nairobi, dans la Déclaration de Sanaa et dans l'Accord du Caire, constituaient d'importants jalons sur la voie de la réconciliation générale en Somalie en jetant les fondements d'une confiance mutuelle entre les factions politiques somaliennes.

Aussi a-t-elle remercié les Gouvernements kényen, yéménite et égyptien de leur contribution à la recherche d'une paix et d'une réconciliation durables en Somalie.

La réunion a demandé instamment à tous les États d'aider toutes les parties somaliennes à rétablir la paix et à sortir le peuple somalien du chaos où l'avaient fait sombrer des conflits armés incessants.

La réunion a demandé au peuple somalien de rester uni dans le processus de paix, de faire taire les différends en son sein et d'oeuvrer au rétablissement des institutions nationales.

La réunion a exprimé sa gratitude à tous les membres de la communauté internationale, en particulier aux pays amis tels que les États-Unis d'Amérique, l'Italie et d'autres pays de l'Union européenne, qui ont contribué à promouvoir la paix et la réconciliation en Somalie.

La réunion a également su gré aux organisations internationales et régionales d'avoir appuyé et encouragé politiquement le rétablissement de la paix en Somalie.

La réunion a adressé des remerciements particuliers aux pays et aux organisations qui ont fourni une aide et des secours humanitaires au peuple somalien au cours de toutes ces années de crise et, récemment encore, à l'occasion des inondations et des fortes pluies qui ont durement éprouvé la population.

La réunion note avec une vive satisfaction que les débats de la troisième session du Conseil de salut national avaient été marqués par un échange de vues constructif, un dialogue ouvert et responsable et une volonté commune d'aboutir à des résultats.

La réunion s'engage à ce que le Conseil de salut national non seulement continue à oeuvrer en faveur d'une paix durable en Somalie, mais redouble d'efforts en ce sens, et elle réaffirme son attachement aux principes d'une évolution démocratique et pacifique garantissant le plein respect des droits fondamentaux.
